

Procès-verbal du rapport n° 16	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 9 décembre 2013		Chapitre : Article :

**DON D'UN VÉHICULE À L'ASSOCIATION
DES RESTAURANTS DU CŒUR DE L'AISNE**

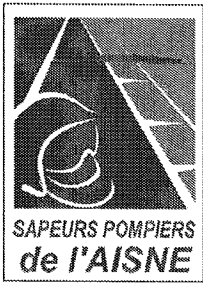
Le Président donne lecture :

Par délibération en date du 27 mai 2013, le Bureau du Conseil d'administration a accepté le principe d'un don de véhicule de type fourgon à l'association des Restaurants du cœur de l'Aisne.

Un véhicule réformé est maintenant disponible et je vous propose donc de formaliser le don à cette association.

En outre, dans la délibération en date du 23 septembre qui porte réforme des véhicules pour l'année 2013, une erreur de numéro d'immatriculation d'un véhicule a été commise. Pour le bien n° 3846, il faut lire Toyota 3844 SR 02 au lieu de Toyota 3842 SR 02.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la délibération suivante.



Délibération n° 16	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 9 décembre 2013		Chapitre : Article :

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Membres théoriques :	20
Membres en exercice :	20
Membres présents :	12
Votants :	13

Affiché le :
19 DEC. 2013

Le 9 décembre 2013 à 16 heures, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 12 novembre 2013, s'est réuni dans la salle des assemblées du Conseil Général à LAON sous la présidence de Monsieur Thierry THOMAS.

Etaient présents : Monsieur Thierry THOMAS, Président,

I - Membres avec voix délibérative

MM. Jean-Jacques THOMAS, Michel CARREAU, Daniel COUNOT, Georges FOURRÉ, Frédéric MATHIEU, Michel COLLET, Jean-Luc LANOUILH, Pierre-Marie LEBÉE, Jean-Pierre BALLIGAND, Jean-Claude CAPPELE, Bernard RONSIN, Michel LAVIOLETTE, Raymond DENEUVILLE, Antoine LEFEVRE, Patrick DAY, Daniel GARD représentant Paul GIROD, Marcel LALONDE, Gérard DOREL, Gilbert SIMEON.

M. Jean-Claude CAPPELE donne pouvoir à M. Frédéric MATHIEU.

II - Membre de droit

Monsieur le Préfet de l'Aisne représenté par M. Arnaud JASPART, chef de bureau du cabinet

III - Membres avec voix consultative

M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental
M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental
~~M. le Commandant Eric GODULLA, sapeur-pompier professionnel officier~~
M. le Capitaine Roger MICHAUX, sapeur-pompier volontaire officier
M. l'Adjudant Chef Denis COUTANT, sapeur-pompier volontaire non officier

Excusé(s) : M. Hervé BOUCHAERT, Préfet de l'Aisne
MM. Jean-Jacques THOMAS, Michel COLLET, Jean-Pierre BALLIGAND, Jean-Claude CAPPELE, Bernard RONSIN, Antoine LEFEVRE, Patrick DAY, Paul GIROD, Gérard DOREL, Commandant Eric GODULLA, M. Charles COQUELLE, payeur départemental.

Assistaient à la séance : Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Olivier MAURY,
MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Noël CANTELLI, Mme Christiane CHAUSSON.

**DON D'UN VEHICULE A L'ASSOCIATION
DES RESTAURANTS DU CŒUR DE L'AISNE**

Vu le rapport n° 16 ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De donner à l'association départementale des restaurants du cœur le VTU immatriculé 752 VE 02 (numéro 1039 de l'actif) réformé par délibération en date du 23 septembre 2013 ;
- De modifier le tableau annexé à la délibération du 23 septembre 2013, concernant les réformes de biens, pour rectifier le numéro d'immatriculation du bien n°3846 et remplacer Toyota 3842 SR 02 par Toyota 3844 SR 02.

Le Président,

Thierry THOMAS

